

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'enseignement est réparti en 3 unités d'enseignements de 1 semaine. Chacune des 3 semaines comportera une visite de terrain. Possibilité d'effectuer le D.U. (les trois UE) sur deux années.

UE 1 – Législation et réglementation

- ✓ Le médicament vétérinaire : le contexte de 1975 à 2017, l'antibiorésistance.
- ✓ La législation en France et en Europe pour les différentes catégories d'animaux.
- ✓ La dispensation par le pharmacien et la délivrance par les autres ayant-droits.
- ✓ Les différentes formes galéniques destinées aux animaux
- ✓ Les voies et méthodes d'administration.
- ✓ Les tumeurs cancéreuses et traitements.
- ✓ L'homéopathie, la phytothérapie.
- ✓ L'éco-toxicologie
- ✓ La pharmacovigilance

UE 2 – Les grands animaux

- ✓ Les bovins, ovins, caprins, porcins
 - Nutrition, reproduction
 - Les maladies parasitaires
 - Pathologies néo-natales et maladies infectieuses
 - Les traitements : corticothérapie, antibiothérapie...
 - La vaccination
- ✓ Physiopathologie du cheval
- ✓ Pathologies de la basse-cour



PROGRAMME PEDAGOGIQUE

UE 3 – Les petits animaux

- ✓ Le chien et le chat
 - Alimentation et troubles digestifs
 - Les pathologies courantes
 - La vaccination
 - Les parasites et traitements antiparasitaires
 - Dermatologie
 - Physiologie de la reproduction
 - Le chien âgé : arthrose, boiterie, AINS
 - Les zoonoses
- ✓ Les NAC : notions de pathologies



OBJECTIFS

- Apporter aux pharmaciens d'officine, aux préparateurs en pharmacie et aux personnes concernées des connaissances approfondies sur les petits et grands animaux afin de connaître leurs besoins spécifiques ;
- Connaître les risques éventuels de zoonoses et assurer ainsi une meilleure protection de la santé publique ;
- Permettre aux pharmaciens et préparateurs en pharmacie d'acquérir une compétence reconnue, pour répondre aux attentes des éleveurs et des propriétaires et mieux les orienter ;
- Informer les pharmacies des évolutions réglementaires.

U.F.R. Santé

DIPLÔME UNIVERSITAIRE de PHARMACIE VÉTÉRINAIRE

CAPACITE D'ACCUEIL

- Minimum 10 personnes

PUBLIC CONCERNE

- Pharmaciens et vétérinaires
- Etudiants en pharmacie ayant validé la 5^e année
- Préparateurs en pharmacie
- Sur dossier : toute personne ayant qualité pour détenir ou manipuler des médicaments vétérinaires

SELECTION DES CANDIDATS

- Sur dossier (analyse par ordre d'arrivée des candidatures)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

- Mme Monique N'DIAYE, Maître de conférences, pharmacien

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Dr. Christian BOULLLOT, Pharmacien
- Dr. Jean-Paul LEMONNIER, Docteur Vétérinaire

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Professeurs et maîtres de conférences de la faculté de pharmacie de Caen
- Professeurs agrégés d'écoles vétérinaires
- Docteurs vétérinaires praticiens spécialistes
- Docteurs en pharmacie et pharmaciens d'officine

DUREE ET LIEU DE LA FORMATION

- 100 heures : Une session par an :
 - UE 1 : Du 11 au 15 Mars 2019
 - UE 2 : Du 13 au 17 Mai 2019
 - UE 3 : Du 3 au 7 Juin 2019
- Enseignement théorique et pratique
- Contrôle des connaissances : examen écrit sanctionné par un diplôme universitaire **quel que soit le statut du participant.**
- U.F.R. des sciences pharmaceutiques – 1, Bd Becquerel – 14032 CAEN cedex

HORAIRES

- Tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

COUT PEDAGOGIQUE

- Frais pédagogiques : 2125 € en formation continue (Possibilité de prise en charge par l'OPCA-PL et FIF-PL) ; 1700€ en formation initiale
- Frais d'inscription universitaire 2018/2019 si formation initiale : 189.10 €
- Date limite d'inscription : Février 2019



Pour petits et grands animaux

Service de Formation Continue

2, Rue des Rochambelles – CS 14032
14032 Caen Cedex

☎ 02 31 56 60 08 - fax 02 31 56 60 08

E-mail : sante.formationcontinue@unicaen.fr